

Mettons nos murs au vert

Végétalisation des murs et façades de la ville



Place Saint-Nizier

Contact Presse

Direction de la Communication

Tel. : 03 25 42 34 36

Mailto : f.legoupil@ville-troyes

Retrouvez les dossiers de presse sur le site :

www.ville-troyes.fr

Mettons nos murs au vert

Végétalisation des murs et façades de la ville

5 novembre 2009

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville de Troyes lance l'opération « Mettons nos murs au vert ».

L'objectif est d'inciter les Troyens à végétaliser leurs pieds d'immeubles, façades et ainsi s'engager dans une démarche de développement durable tout en embellissant leurs rues.

La politique environnementale de la Ville de Troyes

La protection de l'environnement et le développement durable font partie des axes majeurs de ce nouveau mandat.

Ceci se traduit par de nombreuses initiatives, comme la préservation des ressources en eau, les économies d'énergie ou la gestion des déchets, la mise en place d'un jardin partagé, d'un pédibus...

La Ville de Troyes franchit une étape supplémentaire aujourd'hui, en lançant l'opération « Mettons nos murs au vert ».

Contact Presse

Direction de la Communication

Tel. : 03 25 42 34 36

Mailto : f.legoupil@ville-troyes

Retrouvez les dossiers de presse sur le site :

www.ville-troyes.fr



Mettons nos murs au vert

Végétalisation des murs et façades de la ville

5 novembre 2009

L'opération

« Mettons nos murs au vert »

Le projet, les objectifs

En menant à bien cette opération, la Ville propose aux habitants volontaires d'embellir leurs façades, murs et/ou pieds d'immeubles sur le domaine public.

Cela permet :

- d'améliorer le cadre de vie ;
- de favoriser le retour de la biodiversité en ville en recréant un écosystème ;
- de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air (effet dépolluant) ;
- de lutter contre les tags récurrents sur certaines façades.



La procédure à suivre

Pour ce faire, la Collectivité, en tant que gestionnaire du domaine public, mène une étude de faisabilité du projet (présence de réseaux, respect d'une largeur minimale restante pour le passage des piétons...).

La fosse de plantation est réalisée par les services de la Ville de Troyes, qui se tient également à disposition des volontaires pour fournir tout conseil sur le choix, le mode de conduite et l'entretien des végétaux choisis.

Afin de concrétiser cette action, il est nécessaire d'établir une convention définissant les droits et devoirs de la Ville de Troyes et de la personne engagée dans ce projet.

Contact Presse

Direction de la Communication

Tel. : 03 25 42 34 36

Mailto : f.legoupil@ville-troyes

Retrouvez les dossiers de presse sur le site :

www.ville-troyes.fr

Troyes

Mettons nos murs au vert

Végétalisation des murs et façades de la ville

5 novembre 2009

L'opération « Mettons nos murs au vert » s'adresse à tous les Troyens, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Ces derniers doivent se rapprocher de leurs propriétaires afin qu'ils signent la convention.

La Ville de Troyes s'engage ainsi à :

- préparer gratuitement les fosses de plantation aux endroits indiqués par le propriétaire volontaire sous réserve que leur emprise n'entrave pas la libre circulation ;
- fournir gracieusement le terreau ;
- conseiller sur le choix des plantes, le mode de conduite et l'entretien du ou des végétaux.

De son côté, le propriétaire s'engage à :

- ne pas utiliser de désherbant, d'engrais ou tout autre produit chimique ;
- ne pas guider les plantes grimpantes vers les poteaux, mobiliers divers ou propriétés riveraines ;
- ne pas gêner la circulation des piétons et respecter le volume végétatif (longueur et épaisseur) défini dans la convention ;
- à choisir les espèces végétales (clématite, chèvrefeuille...) parmi celles mentionnées dans le guide conseils fourni par la Collectivité (toute autre demande végétale spécifique doit faire l'objet d'une validation préalable par la Collectivité, après examen par le service des espaces verts) ;
- veiller au bon entretien des végétaux (en effectuant des arrosages nécessaires à la bonne végétation, le ramassage des feuilles mortes...).

Contact Presse

Direction de la Communication

Tel. : 03 25 42 34 36

Mailto : f.legoupil@ville-troyes

Retrouvez les dossiers de presse sur le site :

www.ville-troyes.fr

